

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7^e ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—, Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—, Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

Impôt de guerre

Les contribuables à l'impôt de guerre qui n'ont pas encore acquitté la 3^e année, sont invités à en opérer le paiement aux guichets de la Banque cantonale ou des préfectures, jusqu'au samedi 5 avril 1924.

Après cette date les impôts impayés seront recouvrés par l'office des poursuites.

Neuchâtel, le 28 mars 1924.

Administration cantonale de l'impôt de guerre.

IMMEUBLES

Terrains à vendre à Colombier

A vendre en bloc ou par parcelles beaux terrains de 4899 m², plantés d'arbres fruitiers, dans une belle situation, en bordure de route, lieu dit les Ceudres et les Formes, au bas de la colline des Vernes. — Ruisseau à proximité.
S'adresser au notaire Ernest Paris, à Colombier.

Maison locative

de six logements, à vendre.
A la même adresse une vignette de deux ouvriers.
Demander l'adresse du No 192 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques d'un atelier de charpentier-menuisier

Le jeudi 10 avril 1924, dès les 14 heures, à l'Hôtel de Ville de GRANDSON

Les bois de Gonzalve-Henri GUILLOUD, au dit lieu, exposeront en vente aux enchères publiques, l'atelier de menuisier-charpentier, qu'ils possèdent en indivision, à Grandson, soit bâtiment ayant usine avec moteur électrique de 4 HP, bien outillé, comprenant notamment une scie circulaire, une dite à ruban, une raboteuse, une dégauchisseuse, une créteuse, etc., ainsi que tous accessoires.

Seule industrie de ce genre dans la localité.
Excellente affaire pour artisans sérieux.
Entrée en possession tout de suite.
Pour visiter les locaux, s'adresser à M. Henri Guilloud, entrepreneur, et, pour prendre connaissance des conditions de vente, au notaire L. Duvoisin, à Grandson. JH 36509 L

Enchères de mobilier à Montalchez

Le lundi 7 avril 1924, dès 14 h., l'hoirie de feu Alphonse Probst, fera vendre par voie d'enchères publiques, à Montalchez, les objets mobiliers suivants:

Trois lits, un canapé, fauteuil, armoire, diverses tables, chaises, régulateur, réveil, pendule neuchâteloise, commodes, tabourets, potager, ustensiles de cuisine, table de nuit, glace, armoire, malles, cordes, liens, bahut, deux gerles, outils aratoires, draps, etc. Il y a en outre quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant.
Boudry, le 25 mars 1924.
Greffé de Paix.

A VENDRE

Oeufs à couvrir

de Wyandottes blanches pure race, excellentes pondueuses, sujets primés à l'exposition suisse de jeunes volailles, Soleure 1923. Trois premiers prix et médaille d'argent. La douz. 6 francs. F. Burkhardt, Cité Suchard 9, Peseux.

Laiterie

Pour cause de maladie, à remettre à Lausanne, laiterie sur arrière centrale. Nécessaire Fr. 12.000 agencement et marchandises inclus. Ecrire Case St-François 15050, Lausanne.



La voiture remarquable au Salon de Genève: la meilleure marché de toutes les marques et étudiée pour nos pays. P 978 N

Attention s. v. p.

U. S. E. G. O. la nouvelle grande marque de café torréifié, vient d'arriver.
U. S. E. G. O. réunit le maximum d'arôme de finesse et de fraîcheur!
U. S. E. G. O. est très bon marché; il se vend en bonne qualité, de 1/2 l. à 90 c. la 1/2 l.
U. S. E. G. O. doit devenir la marque préférée de toute maîtresse de maison suisse.
U. S. E. G. O. vous offre des Nos primes donnant droit entre autres à un voyage Lucerne-Stanshorn!

Pour renseignements complets à ce sujet, s'adresser à l'Épicerie Centrale Grand'Rue 1a et Seyon 14

Terrain à bâtir
A vendre, quartier de l'ouest, beau terrain, verges fruitier, environ 1300 m². Vue splendide et imprenable sur le lac et les Alpes. Arrêt des trams No 3 et 4.
S'adresser, pour visiter, à M. Arthur Delachaux, Poudrières 43, entre 13 et 14 heures. c.o.

A vendre, à Cornaux, maison avec rural et petit domaine

cinq chambres, grange, remise, écurie pour une tête, porcherie, trois poises de terre attenantes, on un seul mas.
S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Parry 1, Neuchâtel.

CORTAILLOD

A vendre maison locative et café-restaurant bien situés. — Pour renseignements, s'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

A vendre tout de suite ou pour époque à convenir, une propriété

sise dans la partie Ouest de la ville et comprenant bâtiment principal, pavillon habitable, buanderie indépendante, jardin d'agrément, jardin potager, poulailler. Tram à la porte. Conditions favorables. — S'adresser Etude Petitpierre & Hotz.

Fiancés! dans votre intérêt, achetez votre trou-seau au magasin
V. MICHELOUD
Temple-Neuf, Neuchâtel

Nos prix sont réellement avantageux

- Essuie-mains coton 50 cm, le mètre 0.75
- Essuie-mains mi-fil 50 cm., le mètre 1.55 1.25
- Essuie-mains pur fil, 50 cm., le m. 2.30 1.75
- Essuie-services coton, 50 cm., le mètre 0.85
- Essuie-services mi-fil, 50 cm. le m. 1.65 à 1.10
- Essuie-services pur fil, 50 cm. le m. 2.30 à 1.45
- Essuie-services pur fil, 70/70 cm., la pièce 1.55
- Toiles lingerie, cretonne et madapolam, de 1.85 à 0.90
- Toiles macco pr lingerie fine, le m. 2.75 à 1.35
- Toiles pour draps, double fil, 180 cm., le mètre de 5.80 à 2.90
- Toiles pour draps, mi-fil, 180 cm., le mètre de 7.50 à 5.90
- Bazins 135 cm., le mètre de 3.80 à 2.45
- Damassés 130, 150, 160 cm., le m. 5.80 à 3.90

SUPERBE ASSORTIMENT DANS LA LINGERIE POUR DAMES LINGERIE POUR MESSIEURS

A LA FOURMI

Mardi 1^{er} avril

OUVERTURE

du nouveau magasin

A la Fourmi, Rue du Seyon 16^a

Anciennement épicerie Meylan

Grand choix de brodages en tous genres et petites confections pour enfants à 0.95

0.95 **0.95**

Mesdames, ce n'est pas un poisson d'avril. Venez visiter nos rayons.

A LA FOURMI

MÉNAGÈRES, pour vos revues de printemps utilisez l'Aspirateur de poussière „Pallas“ le meilleur marché le plus pratique le plus léger le moins encombrant

Prix avec accessoires, Fr. 130.—

Démonstrations à l'Office électro-technique, Temple-Neuf 5

LAINAGES

Mousseline de laine rayée, le mètre	1.35
Crépon de laine différentes rayures, le mètre	1.90
Flanelle pour blouses, 80 centimètres de large, le mètre 2.50	2.25
Cheviote pure laine, 90 centimètres de large, le mètre 3.50	2.50
Crépon de laine uni, 75 cm. de large, teintes mode, le mètre	2.95
Tissus de laine rayés pour blouses, le mètre	3.50
Mousseline de laine dessins très riches, le m.	4.50
Serge pure laine 130 cm., différ. coul., le m. 11.50 8.50	6.25
Gabardine pure laine, belle qualité, 130 cm. de large, le m. 13.— 10.25 7.60	6.50
Tissus de laine fantaisie pour robes de printemps, le mètre	6.75

JULES BLOCH

SOLDES & OCCASIONS

Fleurier et Couvet Neuchâtel La Chaux-de-Fonds

Biscuits salés très légers
Breakfast
Huntley & Palmers
fr. 4.50 la livre
— ZIMMERMANN S. A.

MOTOSACOCHE

8 C. V. avec side-car, modèle grand luxe, à vendre, avec tous accessoires; machine en parfait état ayant peu roulé. Conditions avantageuses. S'adresser à Robert BACHMANN-GYGAX, TRAYVERS

piano

brun, en parfait état. S'adresser Beaux-Arts 19, 1^{er} Neuchâtel. PZ 48 N

Vélo de dame

état de neuf, marque Peugeot, frein avant et arrière, prix 400 francs, cédé pour 200 fr. S'adresser No 46, Cormondrèche.

Oeufs à couvrir

Minorque pure race bien sélectionnée; bonne pondueuse, à 5 francs la douz. Schorpp-Tissot, Corcelles (Toit-Vert).

POTAGERS

neufs et d'occasion
Réparations de potagers et des travaux de serrurerie
Soudure à l'autogène
S'adresser Evole 6, atelier. c.o.

MOTOSACOCHE

2 cylindres 220 fr., un brochet étalonné 18 fr., une lampe suspension neuchâteloise 15 fr., une lampe de cuisine 5 fr. S'adresser Épicierie Christen, Peseux.

Foins et pailles

de France, Ire qualité
Son de riz pour litière
Demandez prix à
STÜCHELI & Cie
Importation, Neuchâtel
Téléphone 6.82

pommes de terre

pour semens, Industrie (Möser), à 19 fr. les 100 kg. Fritz Gurger b. Kiroche, Ins-à-net (Berne).

RICHELIEU

pour dames depuis fr. 13.50



Timbres escompte 5 %

CHAUSSURES PETREMAND

MOULINS 15 NEUCHÂTEL

BÊCHES

(pour particuliers), fer forgé et manche bois dur. A. Béguin, Jardinier, Chambrelin. — Expéditions partout.

coffre-fort

(intérieur 90x47). — S'adresser Saars 31.

Chien-loup

de trois mois; à vendre. S'adresser A. Piazza, Neubourg 23, Neuchâtel.

vin blanc

cru de Cortaillod 1923, 1^{er} choix, en deux vases, à vendre en bloc ou séparément.

potagers

remis à neuf. S'adresser à l'atelier Parcs 48.

magasin d'épicerie

S'adresser par écrit sous chiffres A. M. 177 au bureau de la Feuille d'avis.

Bicyclette dame

Peugeot, à vendre, éclairage électrique, état de neuf. Prix avantageux.
Demander l'adresse du No 201 au bureau de la Feuille d'avis.

OCCASION

A vendre une Remington, portable, toute neuve.
Demander l'adresse du No 901 au bureau de la Feuille d'avis.

CHEMISES, DEUX COLS

Superbe choix chez **Guye-Prêtre** Saint-Honoré et Numa Droz

Au Comptoir Vinicole

MORNELLI Rue des Moulins 13
Nous offrons les fameux vins français de: Bourgogne 1921, à fr. 1.70 la bout. Mâcon et Beaujolais 1920, » 1.90 »

Ces prix s'entendent par quantité de 12 bouteilles au minimum SE RECOMMANDE.

N° 2

de nos vitrines vous présente les chaussures système cousu main ci-dessous:

1. Bottines pour messieurs, box calf, 2 semelles, seulement 29.50
2. Richelieu pour dames, chevreau noir, seulement 19.80
3. Molières pour dames, chevreau noir, seulement 19.80
4. Richelieu pour dames, chevreau rouge, seulement 19.80
5. Richelieu pour dames, chevreau brun, seulement 24.80

Chaussures J. KURTH

NEUCHÂTEL Place de l'Hôtel de Ville

1^{er} avril: Ouverture

Laiterie-Crèmerie

G. GERBER
RUE SAINT-MAURICE 1

Spécialités: Fromages du Jura, de Gruyère et d'Emmenthal

Beurre de table extra
fabriqué par moi-même dans mes laiteries de Cudrefin, Montmagny, Villars et Champvent.

Prix spéciaux - Téléphone 12.67 - Service soigné Se recommande

Au Salon de l'Automobile à Genève

Les huiles Autos VOLTOL superlubrifiant et la graisse AMBROLEUM pour boîtes de vitesse ont été particulièrement remarquées

LANGÉOL S. A., Boudry Tél. 2. Conc. des usines Stern Sonneborn S. A.



à haute pression le meilleur pour l'arrosage lances, jets, raccords etc.

Conditions spéciales pour revendeurs.

A LA MÉNAGÈRE, Place Parry 2

Baquets galvanisés ronds ou ovales toutes grandeurs
Timbres Escompte N. & J. 5 %

Fiancés, ceci vous intéresse

Chambre à coucher

en mi-bois dur, faux-bois noyer verni, composée de:

- 1 lit à 2 places
- 1 table de nuit
- 1 table lavabo
- 1 armoire

aux prix de Fr. 350.—

payable par mensualités de . Fr. 15.— et acompte à la livraison.

E. MANDOWSKY

Léopold-Robert 8 La Chaux-de-Fonds 1^{er} étage

VÉLO

de dame, neuf, bon marché, fabrication française.
Demander l'adresse du No 197 au bureau de la Feuille d'avis.

chambre à coucher

complète, simple, comprenant un lit bois noyer, un petit canapé, un lavabo-table à glace, chaises, tapis, etc., en bloc ou séparément. Prix avantageux.
Demander l'adresse du No 194 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion

un lavabo chemin de fer, tout en chêne avec marbre et glace, une table ronde, une chaise percée, une table sapin, un potager à gaz. S'adresser, le matin, Ecuse 33, au magasin.

A VENDRE

pour cause de départ, chaise, table à l'état de neuf, lit fer deux places, tableaux, vaisselle, le casier, etc., un dîner six personnes complet, livres et quantité d'objets.
Revendeurs s'abstenir.
Moulin 15, 5^{me}, sur la cour, Visiter dès 2 h. après midi.

FOIN

A vendre environ 3000 kg. de foin, Ire qualité, à bas prix, à enlever tout de suite chez Ernest Küfer, à Cortaillod.

Demandes à acheter

LAIT

Fournisseur demandé pour livraison de 30 à 40 lit. par jour. Adresser offres écrites à B. 194 au bureau de la Feuille d'avis.

herse à prairie

Offres avec prix et grandeur à A. Zahler, Coffrane.

AVIS DIVERS

Le Docteur et Madame Eugène MAYOR sont heureux d'annoncer à leurs amis et connaissances la naissance de leur fille
Lisette-Claudine
Perreux, le 29 mars 1924.

Collège des Terreaux

Salle N° 14
Mardi 1^{er} avril 1924, à 5 heures

CAUSERIE

de M^{me} Ch. MONTANDON en faveur du FONDS DE COUTURE DE L'HOPITAL DES CADOLLES

Sujet: Deux industries neuchâteloises
Entrée Fr. 2.—

Tailleur

pour messieurs et enfants se recommande pour tout ce qui concerne la couture, réparations en tous genres, etc. Mme Desgraff, Petit du Sac No 6.

Jeune fille de Zurich, de bonne famille, désire apprendre la langue française, cherche place de

demi-pensionnaire

Fournirait travail de bureau et paiement modique.
Offres écrites sous D. C. 181 au bureau de la Feuille d'avis.

M^{me} HUFSCMID

Faubourg de l'Hôpital 9
se recommande pour tous travaux de lingerie

M^{lle} E. L'Éplattenier

courtepointière
LOUIS FAVRE 19
a repris son travail

ÉCHANGE

Famille cherche à placer son fils de 15 ans, à Neuchâtel; il suivra l'école. En échange on prendrait jeune garçon ou jeune fille.

S'adresser à Jean Klopferstein, chef d'atelier, Kriens-Lucerne.

LOGEMENTS

Moullins. A louer appartement d'une grande chambre avec chambre haute habitable et dépendances. Etude Pettipierre & Hotz.

Temple-Neuf. A louer appartement de deux chambres et dépendances, disponible tout de suite. — Etude Pettipierre & Hotz.

A LOUER

pour le 24 juin 1924, appartement de trois pièces avec grandes caves, conviendrait spécialement pour bureau ou entrepôt. S'adresser Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

A louer pour le 24 avril, logement de deux chambres et dépendance, 35 francs. — Pares No 37.

A louer pour le 24 juin, logement de deux chambres et dépendances. Côte 103.

A louer pour le 24 avril, LOGEMENT de deux chambres, cuisine, gaz, électricité. S'adresser à l'après 6 h. Neuchâtel 24, 2me.

Petit logement situé rue du Neuchâtel, d'une chambre et cuisine, remis complètement à neuf, à louer tout de suite à personne seule. S'adresser à la boulangerie Courvoisier, Faubourg de l'Hôpital.

Roche. A louer pour St-Jean prochain, appartement de deux chambres et dépendances avec petit jardin. Etude Pettipierre & Hotz.

Faubourg du Château. A remettre pour le 24 septembre prochain, appartement de cinq chambres et dépendances avec jardin. — Etude Pettipierre & Hotz.

RE PURRY-QUI OSTER-WALD, rez-de-chaussée, six chambres et dépendances, à louer pour St-Jean. Occasion pour bureaux. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

A LOUER

de suite, logement de deux chambres, cuisine et galetas. — S'adresser Etude Junier, notaire, Neuchâtel.

Roc. A remettre pour St-Jean prochain, appartement de deux chambres et dépendances. Etude Pettipierre & Hotz.

Fahys. A louer pour St-Jean, appartement de deux chambres et dépendances. Etude Pettipierre & Hotz.

A louer

tout de suite, logement de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Junier, notaire, Neuchâtel.

A louer tout de suite dans maison neuve, à une ou deux personnes, petit logement de trois pièces. — S'adresser chez Enzen, Carrels 6, Pessex, c.o.

PETIT LOGEMENT (entresol) deux chambres, cuisine et dépendances, à louer à personne seule. — Eau, gaz et électricité. Prix 28 fr. Raffinerie No 4.

A louer un appartement meublé de cinq chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser sous F. Z. 359 N. à Publicité F. Zweifel & Co. Neuchâtel. FZ 359 N

Rue des Moullins. — A louer dès maintenant ou à partir d'avril deux logements très convenables, de deux chambres, cuisine et bûcher. Demander l'adresse du No 140 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement à louer à Neuchâtel

A louer pour époque à convenir, un grand appartement de huit, neuf ou dix pièces, au gré des amateurs, situé à la rue du Château, avec issue sur la rue du Pommier. S'adresser à l'étude de MM. Clerc, notaires, à Neuchâtel.

A louer pour le 24 avril prochain, Pares-du-Milieu, logement

comprenant deux chambres, cuisine, dépendance et jardin. — S'adresser Etude DUBIED, notaires, Môle 10.

A LOUER

pour le 24 juin prochain, à Villamont (Sablons): a) Beau rez-de-chaussée de quatre chambres, cuisine et dépendances, jouissance d'un jardin. — Jacques... b) Grand local sous la terrasse. S'adresser Etude Baillois, notaire, Neuchâtel.

A remettre à l'ouest de la ville dans un immeuble neuf, de beaux appartements de trois et quatre chambres et dépendances, salle de bains, véranda et balcon. Tram à la porte. Etude Pettipierre & Hotz.

Belle propriété à Neuchâtel

comprenant douze chambres et dépendances, véranda vitrée, loggia, jardinier, grand jardin, verger, terrasses, terres, à louer pour le 24 juin 1924 ou pour époque à convenir. Vue étendue sur la ville et le lac. S'adresser à MM. Wavro, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, à l'Écluse. Pour renseignements, s'adresser à l'étude de Me Hailland, avocat, Faubourg de l'Hôpital No 6. c.o.

Pour le 24 juin, Temple Neuf No 9, logement de deux chambres. Gérance des bâtiments, Hôtel municipal, 1er, No 13. c.o.

Qual-rue des Beaux-Arts 26 et 28, appartements confortables, de six pièces, 2me étage et rez-de-chaussée, avec jardin. S'adresser au No 28, rez-de-chaussée. c.o.

Chambre meublée. Grand'Rue No 14, 2me.

Jolie chambre meublée, indépendante, pour monsieur rangé. Seyon, entrée Râteau 1, 3me, à droite.

A louer tout de suite ou pour plus tard, deux jolies chambres avec cuisine si on le désire, belle situation près du lac. Bonnes conditions. Demander l'adresse du No 195 au bureau de la Feuille d'avis.

Centre de la ville. GRANDE CHAMBRE CLAIRE très confortable et une plus petite contiguë, ensemble ou séparément, à personne rangée. Pension si on le désire. S'adresser Bassin 2 (maison Vuithier), 2me étage.

CHAMBRES

Belle chambre meublée. Bolle No 5, rez-de-chaussée, à gauche. Belle chambre meublée. Saint-Honoré 18, 2me.

Chambre meublée pour monsieur rangé. Louis Favre 3, 2me, à droite.

Belle chambre meublée. c.o. Demander l'adresse du No 165 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre meublée, indépendante. Place d'Armes 8, 3me.

Belles chambres, au soleil, c.o. Faubourg de l'Hôpital 42, 3me.

Belle grande chambre meublée. — Moullins No 3.

Chambres et pension pour employés de bureau et étudiants. Prix modérés. Fbg Hôpital 66, rez-de-chaussée.

Chambre meublée, au soleil. Terrasse 3, 3me.

Jolie chambre meublée, au soleil, chauffage central, chambre de bains. Côte 21, 1er. c.o.

Jolie chambre meublée. Pares No 45, 1er, à gauche. c.o.

Chambres meublées, à louer. Fbg du Lac 8, 3me, à dr. c.o.

Belle chambre meublée, au soleil, avec balcon. — Louis Favre 17, 2me, à droite.

Jolie chambre meublée. Moullins 16, 2me.

Jolie chambre meublée, au soleil, pour personne rangée. — Pares 61, 2me, à gauche.

Grande et petite chambres bien meublées, pour dame ou monsieur. Fausse-Brayes 7, 1er.

Jolie chambre meublée, confortable, au soleil, vue superbe; conviendrait à jeune homme sérieux ou à jeune demoiselle faisant des études. On donnerait le déjeuner. Comba-Borel 17.

CHAMBRE MEUBLEE Seyon 21, 1er. c.o.

Jolie chambre meublée, pour monsieur. S'adresser au magasin Treille 6. c.o.

Chambre meublée. — Beaux-Arts 13, 3me, gauche. c.o.

LOCAT. DIVERSES

MAGASIN

dés 24 avril. Grand'Rue 7. S'y adresser. c.o.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir.

Local

à l'usage de magasin, avec ou sans appartement. — S'adresser Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

BEAU LOCAL CLAIR à louer aux Pares, pour le 24 avril, pour auto garage, magasin ou entrepôt. — S'adresser Pares 63 b, 3me.

Demandes à louer

On cherche jolie chambre, à proximité de l'école de commerce. Beaux-Arts 28, 3me.

Ménage de trois personnes cherche appartement

confortable, cinq chambres, pour époque à convenir, rue de la gare ou bas de la ville préférés. Offres écrites sous A. B. 183 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule, sérieuse et tranquille cherche

un appartement d'une chambre et cuisine, pour le 24 juin. Adresser offres écrites à R. C. 139 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer, appartement

de cinq ou six chambres et dépendances. Adresser offres écrites sous chiffres B. B. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux personnes sans enfant demandent

un appartement de deux ou trois chambres, au soleil, pour le 24 juin. Adresse: L. Luthy, Cassardes 5.

ON CHERCHE

à Corcelles ou Pessex, pour personne seule, tranquille et solvable, un appartement d'une ou deux chambres avec cuisine. — Eventuellement une grande chambre non meublée. Adresser offres écrites sous chiffres C. D. 168 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de bonne famille cherche place

d'aide

dans petite famille où elle apprendrait bien la langue française, à Neuchâtel de préférence. S'adresser à Thérèse Biffi, St-Moritz-Dorf (Engadine).

On cherche à placer une jeune fille recommandable, âgée de 16 ans, comme

VOLONTAIRE

dans famille où elle aurait bonne occasion d'apprendre la langue française dont elle a quelques notions. Vie de famille désirable. Entrée 15 mai. S'adresser à M. Bangerter, maître secondaire, Gerlafingen (Soleure).

Personne de toute confiance, au courant de tous les travaux du ménage,

cherche place

dans petit ménage. Offres écrites sous J. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille lucernoise désire placer

jeune fille

de 16 ans, comme volontaire, dans bonne famille de la Suisse romande où elle aurait l'occasion de prendre des leçons de français, soit dans la famille, soit dans une école convenable, pour se perfectionner dans la langue française. Offres écrites sous chiffres H. 1928 Lz à Publicitas, Lucerne. JH 10094 Pz

A PLACER

plusieurs jeunes filles de 16 ans, dont deux gentilles sœurs, qui voudraient se placer dans la même maison. S'adresser s. v. p. Cure de Bonzen (Argovie).

JEUNE FILLE

cherche place de femme de chambre ou à défaut de borne à tout faire; désireait apprendre la langue française. S'adresser chez Mme Zimmermann, Pares 63, 2me.

— Et alors?... — fit Le Bret en souriant. — Alors il y a des gens qui ont crié: < Vive Bergerac! >

— Oui, mon petit ami, c'est moi, — fit-il ensuite tout haut, — voudrais-tu me faire une commission?

— Oui, Monsieur... — Sais-tu où se trouve l'c Auberge des Eperons-d'Or? — Certainement, monsieur, à cinq minutes d'ici...

— Tu vas y aller... — Bien... — Tu regarderas si elle est gardée par MM. les agents du Châtelet.

— Bien... — Et tu viendras me rendre réponse le plus vite possible... — Entendu, monsieur... c'est tout? — Tout... — Alors, dans quelques minutes je suis ici.

Le gamin traversa la cour et disparut. — En attendant son retour, — murmura Le Bret, — je vais profiter de ce que je suis ici pour m'appliquer une compresse sur le bras. La vieille, de son siège, lui indiqua les rayons où il trouverait ce qu'il lui fallait.

Lorsqu'il eut terminé ce pansement sommaire, un profond soupir s'échappa de sa poitrine, en même temps que ces mots montèrent de son cœur sur ses lèvres: — Quand la reverrai-je, à présent? — De qui voulait-il parler? De Solange ou de Magdeleine? — Mystère.

Peu après, en coup de vent, l'enfant rentra, tout essoufflé... — Eh bien? — questionna Le Bret. — Gardée, monsieur, elle est gardée... avec des sergents à cheval tout autour et des archers dedans. — C'est tout? — Oui, ou à peu près... — Quoi donc encore? — Il y avait un sergent qui disait que si l'on reprenait Cyrano de Bergerac et son ami, on les prendrait en place de Grèva.

Famille de professeur, à Zurich, cherche pour sa fille de 18 ans place de

volontaire

pour apprendre la langue française. Echange éventuel avec une fille du même âge. Offres écrites sous K. 169 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACES

ON DEMANDE

pour un village français, à deux kilomètres de la Suisse, une femme de chambre sérieuse et propre. Adresser offres à Case postale 18,357, Les Brenets.

Monsieur avec trois enfants, de 1, 7 et 8 ans, cherche

JEUNE FILLE

de 25 à 27 ans, sachant bien cuire et aimant les enfants. — Vie de famille et bons gages. Envoyer certificats et photo à Edmond Racine, Fabrikstrasse, Lyss. OF 432 N

On cherche pour tout de suite une bonne

CUISINIÈRE expérimentée et de confiance. S'adresser chez Mme Bill, Hôtel de la Croix-Blanche, Croix du Marché, en ville.

On demande dans ménage de trois personnes, bonne

CUISINIÈRE très bien recommandée. Gages selon entente. Demander l'adresse du No 199 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour un ménage de deux personnes, ayant cuisinière et valet de chambre, une

femme de chambre

expérimentée, parlant français et sachant très bien coudre et repasser. Demander l'adresse du No 193 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser rue Louis Favre 2, 1er.

On demande pour petit ménage de deux personnes

bonne à tout faire

bien recommandée, sachant cuire. Place stable et bons gages. S'adresser à Mrs Bosson, pharmacie, Fontaines p. Neuchâtel.

On cherche jeune fille

forte, travailleuse, honnête, pour faire les travaux d'un ménage soigné. Beaux-Arts 28, 3me. On demande

bonne servante

Gages 40 fr. Entrée immédiate. Mme Welsche-Gobert, Pension Beauregard, Fleurier.

On demande dans petit ménage soigné

BONNE A TOUT FAIRE capable et sachant cuire. Sérieuses références exigées. Demander l'adresse du No 163 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er mai, une jeune

cuisinière

bien au courant de son service. S'adresser à l'épicerie Dagon, rue de Flandres, Neuchâtel.

On demande une

bonne servante

pour aider aux travaux du ménage; entrée immédiate. S'adresser à M. Léon Cattin, Maison-Rouge, Les Bois (Jura bernois).

Femme de chambre

On demande dans bonne famille de La Chaux-de-Fonds, pour courant avril, une femme de chambre connaissant son service, sachant très bien coudre et repasser. Bons gages. Demander l'adresse du No 155 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Etude de notaire, en ville, demande jeune steno-dactylographe. — Poste restante n° 33, Neuchâtel.

Personne

bien au courant de l'épicerie, de tout commerce, très active, trouverait place d'avenir. Personnes jeunes et sans expérience s'abstenir. Envoyer offres écrites avec références à D. L. 191 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, marié, au courant de tous les travaux de la branche hôtelière, cherche place stable dans

hôtel ou restaurant de Neuchâtel

ou environs. Adresser les offres sous F. Z. 358 N. à F. Zweifel & Co, Publicité, Neuchâtel. FZ 358 N

Fabrique de Bienne engagerait

tourneurs de boîtes

argent ou métal. Faire offres sous chiffres Y 1776 U, à Publicitas, Bienne.

Stelle-Gesuch

Energischer, auf Brot- und Feinbäckerei geübter Oberbäcker sucht Engagement. — Geil. Offerten an Z 200 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

Bon chauffeur expérimenté cherche place sur voiture ou camion. Ecrire à V. P. 185 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage ayant toujours été dans le commerce cherche

SUCCESSALE

ou dépôt de l'importe quelle branche ou éventuellement place de concierge. Entrée immédiate ou époque à convenir. — S'adresser par écrit à A. G. 184 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière

expérimentée, ainsi qu'une cuisinière

S'adresser à Henri Huguenin, café-restaurant, Fleurier.

jeune homme

de 16 à 20 ans pour aider à la campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée après Pâques. Fritz Gugger, b. Kiroche, Ins-Amet (Berne).

ouvrier jardinier

capable. Même adresse on cherche un apprenti. Adresser offres à A. Beck, fils, horticulteur, Serris-les-Bains.

On cherche garçon

de 14-16 ans pour aider aux travaux de campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée après Pâques. Fritz Gugger, b. Kiroche, Ins-Amet (Berne).

engagerait

plusieurs polisseuses pour boîtes et cuvettes argent. Faire offres sous chiffres K 1776 U à Publicitas, Bienne. JH 10158 Y

ouvrière pour le flou

Faire offres écrites sous chiffres B. C. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

On cherche place pour jeune fille de 16 ans comme apprentie

couturière

S'adresser Chemin de Chantmerie 1, Neuchâtel.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Anciennes catéchumènes

de M. Du Pasquier, pasteur

Réunion mardi 1er avril à 20 h.

Mme COUROUX

COUTURE COLOMBIER

Retour de Paris

sonna-t-il à son insu.

Et il se précipitait dans le torrent de cette passion avec l'ardent besoin d'aimer d'un jeune homme de son âge.

— Solange d'abord! — lui criaient en cet instant l'amour.

— Cyrano avant tout! — lui commandait l'amitié.

C'est pourquoi il alla directement vers la rue de la Monnoye.

Il savait qu'il devait trouver Savinien à l'hôtel des Cadets de Gascogne.

— My voic! — dit-il au bout de quelques instants.

Mais tout aussitôt un juron gascon sortit de sa poitrine.

— « Milliodious! »... Qu'est-ce que c'est que ces gens de mauvaise mine, qui ont l'air d'attendre?

C'était près de l'hôtel de la compagnie de Carbon qu'ils se tenaient.

Le mouvement de colère dura peu chez Le Bret.

Ecole professionnelle communale de Jeunes Filles, Neuchâtel

Exposition des travaux d'élèves

au Collège des Sablons

Jeu di 3 avril de 14 heures à 21 heures

Vendredi 4 avril de 9 h. à 21 heures

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE.

A cette occasion une PETITE VENTE aura lieu en faveur du bureau d'Orientation professionnelle.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Jeu di 3 avril 1924, à 8 h. du soir

Cinquième Séance de

MUSIQUE DE CHAMBRE

donnée par MM. Albert Quinche, Willy Schmid, M. Mary Michel, M. Maurice Dessoulay, Jules Michel et M. Madeleine Seinet, soprano, avec le concours du chœur «Sine Nomine»

PROGRAMME: 1. Quatuor à cordes (1re audition) Arthur Honegger.

2. Mélodies extraites des «Chansons rustiques» pour chant et piano Emile Lauber.

3. La bataille de Margnan, fantaisie vocale à 4 voix pour chœur mixte. Jeannequin.

4. Quintette pour piano et cordes (1re audition) Gabriel Pierné. Piano de concert Pleyel de la maison Fritsch frères S. A. Prix d'entrée: Fr. 2.20.

Billets et programme avec texte des chants en vente chez Hug et Cie et le soir du concert, à l'entrée.

UNION HELVETIA

Employés d'Hôtels et Restaurants, Hôtelières, Restaurateurs, Cafetiers et le public en général

sont informés que notre Société organise une

Soirée de projections

avec plusieurs vues et travaux artistiques exécutés à la

Dernière exposition suisse d'art culinaire, à Lucerne qui aura lieu le mercredi 2 avril, à partir de 21 h. 30, dans la grande salle de La Rotonde.

Entrée 40 centimes. — Il est recommandé de venir nombreux à cette intéressante réunion. Le Comité.

Auto-Transports de la Béroche B. B. B. S. A.

POLITIQUE

Grande-Bretagne

Sur la confiscation des tortures
LONDRES, 31 (Havs). — Le « Daily Herald » annonce qu'il y aura mercredi à la Chambre des Communes un important débat sur la question d'un prélèvement sur le capital.

Allemagne

Un discours du chancelier

HANOVRE, 31 (Wolff). — Le chancelier du Reich, M. Marx, a prononcé dimanche un discours devant une assemblée du parti du centre. Il a dit que l'idée de la Société des nations était une idée chrétienne, mais une vraie Société des nations devrait comprendre tous les peuples à égalité de droit.

Mexique

Un dément

On dément la nouvelle de la mort du général de La Huerta, qu'un télégramme disait noyé dans le golfe du Mexique. Le président Obregon, satisfait du résultat des opérations contre les rebelles, aurait volontairement laissé échapper le général de La Huerta, afin de n'avoir point à signer la condamnation à mort de celui qui fut autrefois un de ses meilleurs amis.

ÉTRANGER

Gros sinistre à Annemasse. — Un incendie d'une extrême violence a éclaté, dimanche soir, à 17 heures et demie, à Annemasse, à proximité de la gare.

Le feu avait pris naissance dans un bâtiment appartenant à M. Persoud, entrepreneur de transports. Les flammes qu'alimentait une importante provision de benzine, se propagèrent à la toiture qui, en un clin d'œil, fut embrasée et s'écroula avec fracas.

En dépit des efforts de sauveteurs bénévoles, quatre gros camions-automobiles, constituant le capital presque unique de M. Persoud, furent complètement carbonisés. Il n'en reste plus que la carcasse noire. Les pompiers d'Annemasse, au nombre d'une dizaine, multiplièrent leurs efforts, sous les ordres du capitaine Tardy. Malheureusement, ils durent se borner à protéger les bâtiments voisins, notamment l'hôtel Rubin.

Au cours de l'incendie, de fréquentes explosions se produisirent, les bidons de benzine éclatant un à un. De la bâtisse, il ne reste rien, pas même les murs. On évalue les dégâts à 80,000 francs. Ils sont couverts, en partie, par des assurances.

Bonne prise. — On a arrêté à Marseille, quatre individus qui, selon les présomptions les plus sérieuses, seraient les complices des auteurs du cambriolage du bureau de poste de la rue Vauvenargues, à Paris.

Ces individus, Antoine Guarrimo, 38 ans, courtier; Pierre Boyna, 32 ans; Jules Boyer, 42 ans, et Jules Crétien, 35 ans, sont d'ailleurs de très habiles faussaires, ainsi que l'établissent diverses pièces parfaitement imitées qui ont été découvertes chez eux au cours des perquisitions qui ont précédé leur arrestation.

Les cambrioleurs de la rue Vauvenargues, qui ont été sévèrement condamnés par le jury de la Seine, avaient dérobé des bons de la défense nationale dont le montant était de quelques centaines de mille francs et ils avaient refusé de faire connaître les complices qui en avaient emporté pour 150,000 francs.

Dernièrement, on constatait au ministère des finances que plusieurs de ces bons habilement truqués, provenaient de Marseille, où ils avaient été remboursés.

C'est ainsi que la brigade mobile du sud-est fut mise sur la piste des complices des voleurs; or, dans les perquisitions qui ont été opérées, on a saisi pour plus de cent mille francs de vrais bons de la défense nationale.

Les habiles faussaires, qui avaient une grande confiance dans le crédit de l'Etat, échangeaient simplement les bons volés et truqués contre des bons exempts de toute suspicion.

Egoutier noyé. — A Paris, une équipe de quatre égoutiers, dont le chef était M. Emile Haering, travaillait dans l'égout collecteur d'Asnières qui passe sous la Madeleine. Après le déjeuner, les ouvriers redescendirent au travail, en se guidant, sans lampes, dans l'obscurité. Le chef égoutier tomba à l'eau, on ne sait comment. Ses compagnons essayèrent vainement d'opérer son sauvetage. On ne retrouva le cadavre qu'à six heures du soir, sous la place Saint-Augustin. On croit que l'ouvrier a dû succomber à une congestion.

Paris à sec? — Le personnel de la Cie des eaux, réuni dimanche à la Bourse du travail, a voté le principe de la grève pour protester contre le non paiement de l'augmentation de 33 % de l'indemnité de résidence et de 50 % de l'indemnité de famille accordée aux fonctionnaires municipaux et départementaux des services publics et similaires.

Un pont s'écroule en Espagne. — En raison des pluies torrentielles de ces jours derniers, un pont situé près de l'Albarga, sur le Guadalquivir, menaçait ruine, les autorités placèrent des gardes civiques en faction aux extrémités du pont pour empêcher les véhicules de passer. Malgré cette défense, dimanche, les gardes laissèrent passer l'autobus qui fit le service entre

Albarga et Séville. La voiture venait de passer la troisième arche du pont sur lequel près de 20 personnes s'étaient amassées pour assister au spectacle des eaux charriant toute espèce d'objets provenant des inondations. Soudain, le pont s'effondra, entraînant dans la rivière l'autobus, les voyageurs et les curieux qui se trouvaient sur le pont. La confusion fut énorme. De la rivière, qui entraînait ces malheureux parvenant des cris de douleur, des appels au secours. Dans une embarcation, plusieurs personnes tentèrent d'organiser le sauvetage, mais la violence du courant les y fit renoncer.

Lundi matin, on avait retiré une trentaine de cadavres et cinquante blessés plus ou moins grièvement. On ignore le nombre des personnes disparues et qui ont péri, mais on a tout lieu de supposer qu'il est très grand.

Le mauvais vin. — Un négociant de Moursault, dans la Côte-d'Or, M. Garnier, vient à la suite de procès-verbaux dressés par le service de la répression des fraudes, d'être poursuivi devant le tribunal correctionnel de Beaune, pour avoir mis en vente des vins mouillés. Il a été condamné à mille francs d'amende, à deux amendes de trois cents francs augmentées de cinq décimes et à une quatrième amende de mille francs avec quintuplé des droits. Enfin, il devra verser, à titre de dommages-intérêts, la somme de 2000 francs au syndicat de défense de la viticulture de la Côte-d'Or, partie civile au procès.

Mæterlinck en Sicile

(Du « Temps ».)

M. Maurice Maeterlinck a récemment visité la Sicile, et il raconte ses impressions dans le premier numéro de la revue « Demain ». Elles ne sont pas bonnes: il a été déçu. Voilà qui surprendra beaucoup d'autres touristes, dont celui qui écrit ces lignes et qui garde du même voyage un souvenir enchanté. C'est un an ou deux avant la guerre que nous avons visité cette île bienheureuse, mais elle ne peut avoir tellement changé en quelques années. « Sicilides Musæ »! s'écrie Maeterlinck. Idylles de Théophraste et rêves de Virgile, antres, forêts opaques, pâtres au front bouclé, sources claires, chèvres, brebis, pipeaux et bords marmoréens de calmes marécages, où êtes-vous? L'île est à peu près nue, aride et déboisée... Eh! il est entendu qu'il ne faut pas plus chercher de pâtres d'égléque en Sicile que sur les bords du Lignon, ni prendre ce genre poétique pour une variété du réalisme. On accorde à Maeterlinck que Théophraste et Virgile ont dû embellir les bergers siciliens. Mais ceux-ci leur ont été suggérés très légitimement par les beautés de la nature, lesquelles s'incarnent aussi dans cette Galatée aimée du Cyclope, lui-même né dans l'imagination populaire des gromendets de l'Etna. La basse profonde du volcan ne permet à la Sicile aucune fadeur, mais les ardeurs du monstre la fertilisent, en même temps que ses menaces rendent cette splendeur émouvante. Cette reine des îles est une reine tragique, faite de violents contrastes, et Maeterlinck avait bien tort de s'attendre à des suavités pastorales. Mais on s'étonne qu'il n'ait pas été plus sensible aux merveilles de la lumière et du climat, ni à tant de paysages radieux ou farouches. Il accorde bien son admiration à celui de Taormina, mais brièvement et en passant. Quant au déboisement, à moins qu'il n'ait fait dernièrement de terribles progrès, Maeterlinck n'exagère-t-il pas? Nos souvenirs ne concordent pas tout à fait avec les siens. Goethe s'extasiait sur « les mûriers à la fraîche verdure, les lauriers-roses au feuillage toujours vert, les haies de citronniers... » Il est vrai que c'était en 1787. Mais M. René Bazin, dont le joli livre sur la Sicile n'est pas si ancien, écrit des phrases comme celles-ci: « Nous traversons un pays onduleux et très vert. La couleur des arbres, dans les creux, indique des sources vives. Sur les sommets, des groupes d'oliviers, des vignes, ou des champs de hautes herbes... » Ni le soufre, ni le voisinage de l'Afrique n'ont transformé la Sicile en Sahara.

Il faut tout comprendre: d'où vient cette mauvaise humeur de Maeterlinck? C'est d'abord, qu'il a fait une faute. Il a parcouru l'antique Trinacrie en automobile! Alors il a eu toutes sortes d'ennuis avec les routes qui ne sont pas préparées pour cet usage, avec les paysans et les bergers indiscrets, les douaniers vexatoires, etc... Surtout, il s'est aventuré dans l'intérieur de l'île et a couché dans de petites villes où les hôtels sont, paraît-il, détestables. Il a gardé rancune de tous ces inconvénients. Mais pourquoi ne s'est-il pas contenté, comme tout le monde, du chemin de fer et des illustres villes de la côte, de Palerme, Taormina, Syracuse et Girgenti, avec quelques promesses en voiture à cheval? De tout temps, la vraie Sicile a été celle des bords de la mer, tournée vers l'Italie, la Grèce ou l'Afrique. Là furent toutes les grandes cités antiques; là sont encore les beautés les plus attrayantes — avec un confort moderne très suffisant.



JE N'AI PAS

faim! Telle est souvent la plainte des enfants. Cependant l'enfant n'est pas malade, il ne lui manque que la bonne humeur et les parents sont inquiets de son air de fatigue et de son manque d'entrain. Dans ce cas, un essai avec l'Emulsion SCOTT s'impose. Par son emploi, que favorise un goût agréable, l'appétit revient, souvent dans un bref délai, et la mine qui portait l'empreinte de la fatigue renaît resplendissante.

L'Emulsion SCOTT

obtient un intense succès grâce à sa composition unique et mondiale appréciée. L'Emulsion SCOTT est la meilleure amie des enfants et des adultes contre le manque d'appétit, contre la sous-alimentation, après les maladies et contre la maigreur.

Prix frs. 3.— et frs. 6.—

A L'APOLLO

Les stupéfiants traitant les grands méfaits de la morphine et de la cocaïne introduit par M. le docteur CHABLE

Ajoutez une certaine hostilité d'homme du Nord contre le climat et l'idéal méditerranéens. On se rappelle Maupassant, ne trouvant rien d'intéressant à Rome. Maeterlinck, après Segeste et Agrigente, déclare que tous les temples grecs se ressemblent et taxe l'art antique de monotonie, de sécheresse et d'indigence. Evidemment, il ne les a pas assez regardés. Il leur oppose la diversité des cathédrales. Elles sont toutes également bâties sur le même plan, et un touriste distrair les confondrait probablement l'une avec l'autre. Variées, elles le sont pourtant, mais l'architecture grecque ne l'était pas moins, avec ses trois styles, et les fronts ou les mètres d'un Phidias ou de ses émules n'étaient ni secs, ni monotones... Le récit de Maeterlinck est amusant, mais il fera bien de recommencer le voyage, sans automobile. P. S.

Abonnements ferroviaires

BERNE, 31. — La conférence commerciale des entreprises de transports suisses et des intéressés au trafic a fixé les prix des abonnements généraux comme suit:

Table with 3 columns: Abonnements généraux pour une personne, sans surtaxe pour trains directs, avec surtaxe pour trains directs. Rows for 3, 6, 12 months and 15, 30, 60, 120 days.

Table with 3 columns: Abonnements généraux pour deux personnes, sans surtaxe pour trains directs, avec surtaxe pour trains directs. Rows for 3, 6, 12 months.

Les nouveaux prix, abstraction faite des abonnements de 3 mois Ire et IIIme classes, sont bien moins élevés que ceux actuellement en vigueur.

Les prix des abonnements donnant droit à des billets à demi-taxe ont été fixés comme suit:

Table with 3 columns: Ire, IIIme, IIIIme cl. Rows for 3 and 12 months.

Au Conseil fédéral

(De notre correspondant)

Lundi matin, le Conseil fédéral a tenu une longue séance dans laquelle il a surtout parlé de la loi sur les traitements au personnel fédéral. Outre quelques nominations dont le détail serait sans grand intérêt, il a rendu un arrêté qui intéressera en pays horloger. Cet arrêté, pris à la suite d'une requête de la société des fabricants de boîtes de montres en or et sur le préavis de la Chambre de l'horlogerie, a pour objet de permettre aux fabricants de boîtes d'or au-dessous des titres légaux de faire mûrir leurs produits d'une contremarque officielle de garantie du titre.

Les boîtes d'or au-dessous du titre légal, c'est à savoir de 8 à 14 carats, de fabrication nationale, pourront, à la demande du fabricant ou du commerçant, recevoir une contremarque officielle de garantie. Cette contremarque revêt la forme de la croix fédérale. Elle aura une hauteur et une largeur de 1/4 mm. pour les grandes pièces (fonds et cuvettes) et de 1/4 sur 1/2 mm. pour les carrures, anses et pendants.

Mais elle ne pourra être apposée sur les ouvrages à un titre inférieur à 8 karats (0,333).

Les boîtes de montres d'or au-dessous des titres légaux présentées à la contremarque officielle devront à l'essai répondre au titre plein indiqué sans tolérance et quel que soit le pays de destination des montres. Si le titre est indiqué en millimètres (p. ex. 0,875), ou en karats (carats), avec « c. » (p. ex. « 9 c. »), la soudure employée à la fabrication de ces boîtes devra répondre au titre plein insculpé dans la boîte; si l'indication a lieu en karats, avec « k. » (p. ex. « 9 k. »), la soudure devra répondre au minimum à 50 % du titre insculpé dans la boîte.

Ces dispositions s'appliquent également aux boîtes de montres importées qui reçoivent le poinçon d'importation.

Les boîtes qui ne répondraient pas aux exigences stipulées seront brisées, conformément au règlement d'exécution sur le contrôle.

Un triomphe au Palace

Raquel Meller dans „Violettes impériales“

M. Porta, le distingué critique d'art de la « Feuille d'Avis de Lausanne », consacre à ce film magnifique deux colonnes de son journal, nous ne saurions mieux écrire que lui:

VIOLETTES IMPÉRIALES est un tout à fait beau film français, réunissant toutes les qualités des films français quand ils sont excellents.

Et l'histoire même, comment ne pas s'y intéresser quand l'héroïne en est Raquel Meller. On sourit avec elle, se passionne avec elle, frémit avec elle. Les images se succèdent, gracieuses, amusées ou véhémentes et qu'on voudrait retenir. C'est Violetta vendant ses fleurs dans les rues de Séville, sa fuite devant les gendarmes, c'est l'arrestation simulée du jeune anarchiste Manuel par les policiers du duc de Morny, c'est telle fête, telle soirée, telle silhouette, c'est à Compiègne, ce groupe de jolies femmes que Roussel, visiblement, s'est plu à reproduire, ou presque, la fameuse toile de Winterhalter: « L'impératrice Eugénie et ses dames d'honneur ». C'est toute la poésie répandue dans ces pages comme un parfum léger, à commencer par ce gracieux symbole des violettes porte-bonheur, qui finalement sauve l'ex-petite bouquetière; la voiture dans laquelle la jeune fille s'offre à la bombe des anarchistes en était si bien capitonnée de ces violettes impériales que l'épaisseur de ce lit de fleurs la protège.

Quant à Raquel Meller, c'est une apparition; VIOLETTES IMPÉRIALES, c'est elle, et son triomphe.

Cette femme est magnifique, Jolie d'abord comme le sont peu de femmes à l'écran qui compte tant de jolies femmes. Et puis un sourire, un démarche, un port qui sont autant d'inimitables, de précieux instants. Et ses yeux. Ah! les yeux de Raquel Meller.

Faut-il en dire plus pour vous convaincre?

Les taxes sont les mêmes que celles fixées pour les boîtes d'or aux titres légaux. Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er mai 1924. Le bureau fédéral des matières d'or et d'argent est chargé de son exécution.

CANTON

Hautes études. — L'Université de Lausanne vient de conférer le grade de docteur en médecine à MM. Alexandre Borel, Henri Besot et Miles Claudine de Perregaux et Elisabeth Petitpierre.

Société cantonale de tir. — Cent cinquante-six délégués, représentant cinquante-huit sections, avaient répondu dimanche à la convocation du comité cantonal pour l'assemblée annuelle prévue aux statuts de la Société cantonale neuchâteloise de tir. La séance, tenue à la salle de gymnastique de Corcelles, était présidée par M. Marc Schlœppli, de Boudry, et les questions administratives ont été rapidement liquidées: comptes et gestion du comité cantonal pour l'exercice 1923 ont été approuvés, et le budget ainsi que le programme d'activité pour 1924 arrêtés.

Il convient que des mesures soient prévues pour la grande manifestation des tireurs suisses à Aarau, en juillet-août prochains, et le comité cantonal a reçu les pouvoirs nécessaires pour la participation des Neuchâtelois à la journée romande, le 23 juillet, ainsi que pour l'organisation de la souscription des dons d'honneur et la constitution des équipes qui se mesureront aux matches intercantonaux fusil ou pistolet.

Le comité cantonal continuera à s'intéresser activement à l'organisation des cours de jeunes tireurs et ses propositions ont été admises concernant un concours de sections avec match interdistricts, si possible sur la place de tir de Bôle, à fin août 1924.

Un appel pressant a été adressé aux représentants des sociétés de tir du canton pour qu'ils s'emploient à la consolidation de l'assurance-accidents instituée par la Société suisse des carabiniers. Dans ce but les cartes postales du jubilé des tireurs suisses devront être écoulées sans délai, le bénéfice de la vente étant destiné à cette œuvre de philanthropie.

Enfin, il a été procédé à la remise des médailles de mérite attribuées par la Société suisse des carabiniers à ceux qui, encore en charge dans les comités des sociétés, ont durant plus de quinze années contribué au développement du tir. Les bénéficiaires pour 1924 sont MM. Charles Brunner, Ernest Eigenheer, Adrien Eimann, John Pathney, Arnold Sauser, à La Chaux-de-Fonds; Jules Duperrex, à Lignières; Frédéric Haenni, Alfred Perroset, Albert Sobori, à Saint-Blaise; Jules-Aimé Monnier, Max Monnier, à Dombresson; Charles Schetz et Henri Wattenhofer, à Neuchâtel.

De la charcuterie mystérieuse. — L'eau de la Thielle est actuellement très claire à sa sortie du lac de Neuchâtel, de telle sorte qu'on aperçoit facilement le fond. Or, il y a quelques jours, raconte le « Bund », des passants virent, du pont de la Thielle, quelques sacs qui gisaient sous l'eau, et se demandèrent avec une curiosité bien compréhensible, ce qu'ils pouvaient bien contenir. Grande fut leur stupéfaction lorsqu'ils découvrirent que ces sacs étaient pleins de jambons, de saucissons, et de quartiers de lard, qui, en d'autres circonstances, auraient évidemment mis la joie au cœur d'un gourmet...

Toute cette charcuterie est maintenant, cela se conçoit, absolument détériorée. Elle pouvait avoir, à l'origine, une valeur d'environ 1000 fr. Et c'est là que le mystère commence: quelle est sa provenance? On se pose cette question avec beaucoup d'intérêt.

Les uns supposent que cette marchandise fut jetée là, alors qu'elle était déjà avariée, par quelque charcutier neuchâtelois qui voulait éviter la taxe de destruction par le feu. Car, en pays neuchâtelois, il est obligatoire de brûler toutes viandes gâtées, et les abattoirs ont aménagé à cet effet des fours spéciaux, comme des crématoires, où ces matières dangereuses pour la salubrité publique sont brûlées, mais moyennant paiement. Le charcutier aurait ainsi trouvé plus simple de confier à la Thielle sa marchandise encombrante...

On bien, disent les autres, ne se trouverait-on pas en présence de quelque machination d'une bande organisée de voleurs qui, craignant d'être surpris, se seraient ainsi débarrassés de leur butin compromettant.

Qui a raison? En tout état de cause, les autorités neuchâteloises, décidées à élucider le mystère, s'occupent activement de cette charcuterie...

Saint-Blaise. — Dans l'entrefilet sur les enchères de bois publiées hier et que nous avions emprunté à un confrère, s'est, paraît-il, glissé un erreur. On nous informe que le stère de hêtre a atteint 22 fr. 50 et celui de chêne 17 fr.

Lignières. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Henri Descombes, actuellement inspecteur-suppléant, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de Lignières, en remplacement du citoyen Arthur Junod, décédé, et le citoyen Ernest Bonjour-Junod, aux fonctions d'inspecteur-suppléant de l'inspecteur.

Cortaillod. — On nous écrit: Au moment du renouvellement des autorités communales, les membres du notre Conseil général nous agrémentent de divers projets qui, rarement, se réalisent. Il s'agit maintenant de la construction d'un collège. Excellente idée...

Toutefois, qu'il nous soit permis de dire, combien nous avons été surpris que la question du « tram au village », si chère à toute notre population, n'ait pas été proposée. Il nous semble donc que le bel excédent forestier et le bon, résultat d'une sage administration, ne sauraient être mieux employés qu'à relier notre joli village au reste du monde civilisé!

Boveresse. — Le Conseil général a tenu séance le 26 mars écoulé et voté la révision partielle du règlement des concessions d'eau lequel n'est plus en harmonie avec l'époque actuelle, il date de 1897. Les modifications principales sont particulièrement celles visant les

Cinéma du Théâtre. Dès mercredi 2 avril. Wallace Reid. Le chemin de la gloire. C'est un programme Paramount.

Les maux de tête. BAYER. Fait attention aux vignettes de la réglementation!

installations intérieures, lesquelles étaient jusqu'à ce jour à la charge de la commune; désormais ces frais incomberont aux propriétaires.

Les communes sollicitées par le comité de l'hôpital du Val-de-Travers, pour aider financièrement à la construction d'un pavillon d'isolement pour maladies contagieuses, sont tombées d'accord pour accepter le principe de donner cet appui. La part de la commune serait de 700 fr. chiffre calculé au prorata du nombre des habitants. Le Conseil général a ratifié l'octroi de cette somme.

Les comptes de 1923 se présentent comme suit: recettes générales 112,202 fr. 30; dépenses générales 109,418 fr. 11. Boni 2784 fr. 19.

Le mouvement des capitaux présente un excédent de dépenses de 613 fr. 23.

Les opérations courantes du fonds des ressortissants présentent un excédent de recettes de 15,903 fr. 16. Les dépenses courantes de la section commune sont en excédent pour 12,505 francs 74, ce qui laisse un boni de 3397 fr. 42.

Ce boni d'exercice est attribuable à une compression sérieuse des dépenses, dont plusieurs n'ont pas atteint les prévisions budgétaires, et à l'absence de secours-chômage ou travaux de chômage. Il y a lieu de signaler comme élément d'amélioration de la situation, la rentrée de créances arriérées datant des exercices 1921 et 1922. Ceci ne permet donc pas d'envisager le résultat acquis comme étant entièrement le produit du travail de 1923.

NEUCHÂTEL

Ecole gratuite de dessin professionnel et de modelage. — L'exposition des travaux des élèves de l'Ecole aura lieu, cette année-ci, dans la Grande salle de gymnastique du Collège des Terreaux, du 6 au 12 avril.

Rappelons à ceux qui s'intéressent à cette utile institution, qu'elle a été fondée par l'initiative privée, il y a cinquante-quatre ans, et qu'elle est restée telle jusqu'en 1918, époque où elle est devenue école communale.

Les élèves s'y rendent de leur plein gré, comme par le passé, à l'exception des apprentis, qui, à teneur de la nouvelle loi sur les apprentissages, sont obligés de suivre les leçons, d'après un programme bien ordonné et qui tient compte des diverses professions.

Cette loi nouvelle a modifié sensiblement la physionomie de l'Ecole; les leçons qui s'y donnaient ont pris une tournure moins générale; il a fallu dédoubler les classes de construction, de géométrie, de dessin artistique et de dessin technique; le corps enseignant a été considérablement renforcé.

Chaque année scolaire se termine, pour toutes les classes, par un concours et par l'attribution de récompenses.

Si, du fait de la loi les apprentis sont en majorité à l'Ecole, hâtons-nous de dire que tous les ouvriers, jeunes et vieux, y sont les bienvenus; car à l'origine, elle avait été créée pour eux; or, ils ne sont plus, maintenant, qu'une petite minorité, ce qui est fort regrettable. Puis-je ce court exposé être comme un appel aux ouvriers de toute profession qui désirent acquérir quelques solides notions de dessin, de construction, de géométrie, de mécanique et d'arpentage, et les engager à venir en toute confiance s'inscrire l'automne prochain.

A la réunion de clôture, le 26 avril de l'année dernière, il a été distribué: 15 premiers prix, 23 deuxième, 21 troisième, 139 mentions d'assiduité, 41 mentions honorables, et 12 certificats d'études.

Il y a eu, le 3 septembre 1923, 290 inscriptions, soit 2 de moins que l'année dernière.

AVIS TARDIFS

Perdu de l'Ecuse à la Place Purry montre-bracelet. La rapporter contre récompense Seyon 28, magasin.

Enchères publiques

Mardi 1er avril 1924, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, dans le Hall aux marchandises de la Grande vitesse, en gare de Neuchâtel:

Environ 50 cagets de salade pommée. Paiement comptant. Neuchâtel, le 31 mars 1924. Le Greffier de Paix: Ed. NIKLAUS.

Etat civil de Neuchâtel

Décès

- 23. Caterina née Mascherpa, veuve de Angelo Rezzonico, née le 3 mai 1850.
24. Jean-Arthur Gyssax, horloger, à Corcelles, époux de Emma Studer, né le 29 juin 1874.
Anna-Maria née Vogt, épouse de Georges L'Eplattenier, aux Geneveys-sur-Coffrane, née le 23 décembre 1892.
Gustave-Alfred Besson, agriculteur, à Fontaine-melon, époux de Lucie-Sophie Jean-Petit-Matlie, né le 14 août 1876.
26. Ernest-Louis Nardin, horloger, époux de Marguerite-Adèle Buchenel, né le 13 février 1886.
27. Samuel Steiner, veuf de Maria Balmer, né le 20 avril 1850.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 31 mars 1924. Table listing various stocks and bonds with their respective prices and values.

3 changes en hausse: Italie, Espagne et Copeland. Tout le reste en baisse. Paris faible en clôture. Bourse moins affairée; seulement 26 actions cotées: 13 en hausse, 6 en baisse. Le principal intérêt se porte sur les Bors 600, 507, 500, 1, 605 (+15) et fin avril 605 4, 3, 5, 8, 209. Lombards 44, 3 1/2, 2 1/2, 42 (-2). Portugais 245, 255 (-15), on attend qu'un gouvernement veuille bien intervenir en faveur de ses contribuables.

31 mars. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris: Fr. 317.25.

Cinéma du Théâtre. Ce soir: dernier jour du programme FERRAGUS d'Honoré de Balzac. PRIX RÉDUITS.

*** Le secret du bonheur! C'est: « LE SECRET DE POLICHINELLE, de P. WOLF, que jouera M. de FERAUDY très prochainement à Neuchâtel.

Exposition Fritz Landry

Pour se faire une idée un peu juste de l'exposition de M. Fritz Landry, il importe de se rappeler la révolution opérée dans l'art de la médaille et de la plaquette depuis environ trente ans.

La part que M. Landry a prise à ce mouvement n'apparaît pas d'emblée sur son œuvre, mais, si l'on veut bien se donner la peine de regarder de près ce qu'il en met aujourd'hui sous nos yeux, on verra clairement quelle évolution sa manière de voir ou de rendre a pu faire, tout en restant fidèle aux traditions classiques.

Si l'on part, par exemple, de la médaille Albert de Meuron, pour aller, par étapes, jusqu'à la pièce de vingt francs, on aura, nous semble-t-il, à peu près la mesure des concessions que l'artiste a faites petit à petit aux nouvelles trouvailles du modernisme.

En tout cas, nous savons que M. Landry est discrètement arrivé aux idées nouvelles qui tendent à faire rentrer la médaille, la plaquette, le médaillon et même le buste, dans le portrait physiognomique que l'on tient à avoir chez soi.

La note complète de son évolution, M. Landry l'a mise sur les pièces de 20 et de 10 francs. Elles ont les plus grandes qualités demandées à la monnaie; elles représentent admirablement notre pays.

Ce que nous disons des médailles s'applique aussi bien aux statuettes, mais il faut ici louer hautement M. Landry d'avoir su devancer le mouvement naturaliste de la statuette, il y a quelque cinquante ans.

En effet, tandis qu'en France, par exemple, on restait encore très attaché aux données classiques, lui, modelait déjà son « aigilleur », la « lessiveuse », la « soupe », le « mineur », excellentes œuvres d'un réalisme touchant, comme qui dirait pour illustrer les « humbles » de François Coppée.

Cette recherche de vérité et de vie, on la retrouve aussi dans les médaillons, plaquettes et bas-reliefs de plus grand format; dans cet admirable « printemps » au centre de la première cloison en entrant, d'une tenue si délicate dans le jour frisant de la selle et dans maint autre morceau; partout le même modelé savant et probe, le même respect de la forme; ces qualités-là seront toujours de mise, dans tous les temps et devant toutes les tendances; elles résistent à la pression de l'actualité, du snobisme et de la mode, pour la plus grande joie de ceux qui croient à un absolu dans le domaine du Beau.

Ligne traînante. — On annonce de bonne source que, dans sa dernière assemblée, la Société des pêcheurs à la ligne traînante a décidé d'accorder son grand diplôme d'honneur, avec félicitations spéciales, à la Compagnie de la Directe Berne-Neuchâtel.

POLITIQUE

La déclaration du cabinet Poincaré

PARIS, 31. — La déclaration ministérielle lue au Parlement dit notamment:

« Il n'est pas nécessaire que les républicains soient entraînés par les partis révolutionnaires, ni retenus par les conservateurs. Nous n'acceptons ni la dictature du prolétariat, ni la dictature d'aucun homme. C'est la nation qui est souveraine; nous la devons éclairer et guider, mais personne n'a le droit de se substituer à elle. Nous ne voulons que servir la France victorieuse, mais qui perdrait tant d'enfants dans cette guerre si onéreuse et si cruelle pour les finances et si prodigue de vies humaines. Mais jamais la France n'obéit à des aspirations égoïstes; jamais elle n'eut les ridicules visées impérialistes qu'on lui prête. »

« Nous sommes de bons Français pour être de bons Européens. Le jour où les traités seront pleinement exécutés, ou nous aurons obtenu les réparations, les sécurités et la justice, la France sera la première à donner un exemple de magnanimité et de bonté. »

« Ayant largement contribué à affranchir les nationalités opprimées, elle n'empêtera pas sur la conscience des nationalités petites ou grandes composant l'Europe. Ne rejetant aucune des idées qui firent sa force et sa renommée, la France cherchera à soutenir et à développer la S. D. N., où elle remplit depuis quatre années un rôle de conciliatrice. »

« Lorsque la France prend un gage contre un débiteur défaillant et garde les armes contre un peuple qui, malgré les traités, multiplie les formations militaires, il est inadmissible qu'on tire de ces précautions des conséquences mensongères contre elle. La France demeure une fidèle servante de la justice et une des meilleures gardiennes de la paix européenne. Elle saura, par sa conduite irréprochablement loyale, convaincre les incrédules et confondre les calomnieux. »

« La France a le vif désir de se mettre le plus promptement possible d'accord avec tous ses alliés sur les questions dont dépendent les réparations et sa sécurité. Elle pourra retirer ses troupes de la Ruhr seulement en mesure et en proportion des paiements, car elle ne pourrait échanger des gages positifs contre des promesses incertaines. Mais elle a la ferme espoir que le rapport des experts permettra un règlement général et une liquidation rapide. Aussitôt ce travail déposé, nous serons prêts à y chercher avec nos amis les éléments d'une solution définitive. »

« Si une puissance quelconque, égarée par le

militarisme, obsédée par le démon de la revanche et de la haine, cherchait à détruire le statut européen, à troubler l'ordre établi, à reprendre tout ou partie des provinces échappées à sa domination, elle soulèverait l'indignation des autres peuples, et ceux qui lui barreraient la route auraient l'approbation du monde entier. Quant à la France, elle demande seulement le respect des traités. Que la paix qui nous fut promise nous soit donnée demain, et c'est nous qui marcherons avec le plus d'allégresse vers le soleil nouveau dont le monde attend avec fièvre le lever si longtemps retardé. »

Au parlement français

PARIS, 31 (Havas). — La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Arago. M. Poincaré donne lecture de la déclaration ministérielle. Le passage le plus applaudi est celui qui déclare que l'évacuation de la Ruhr n'aura lieu qu'au fur et à mesure des paiements.

Le président lit les diverses demandes d'interpellation déposées, qui ont trait à la politique générale. M. Poincaré demande de discuter ces interpellations demain après midi. Cette proposition est adoptée.

La Chambre discute immédiatement le projet ouvrant trois douzièmes provisoires pour le budget des dépenses recouvrables.

Dans la séance de l'après-midi, au début de la discussion des douzièmes provisoires, le rapporteur général souligne que les dépenses d'occupation de la Ruhr pour 1923 atteignent 863,200,000 fr. et les recettes 1,369,400,000 fr., d'où un excédent d'environ 506 millions, qui dépasse les prévisions primitives.

La Chambre vote à mains levées l'ensemble du projet de douzièmes provisoires, puis, par 490 voix contre 65, l'ensemble du projet de régularisation des crédits.

PARIS, 31 (Havas). — La déclaration ministérielle a été accueillie sympathiquement par le Sénat qui s'est ajourné à lundi après-midi. Auparavant, le Sénat a adopté par 265 voix contre 5, l'ensemble du projet des douzièmes provisoires.

PARIS, 31 (Havas). — La Chambre et le Sénat ont adopté définitivement dans leur séance de nuit les projets modifiés ouvrant et annulant les crédits de l'exercice, et en y joignant l'article autorisant la construction de deux croiseurs, de six torpilleurs et de douze sous-marins.

L'affaire des zones

BERNE, 31. — La semaine dernière, le Conseil fédéral avait, à l'unanimité, arrêté ses suggestions sur le professeur Logoz, de Genève, pour le poste de juriste chargé d'établir, avec un juriste français, le projet de compromis d'arbitrage relatif aux zones. Mais il ne voulait pas procéder à la nomination sans avoir l'avis du gouvernement genevois.

Ce dernier lui ayant exprimé son accord par une dépêche reçue lundi à midi, le Conseil fédéral a aussitôt invité M. Logoz à venir à Berne pour s'entendre avec M. Motta.

Chronique parlementaire

(De notre corresp.)

CONSEIL NATIONAL

Il pleut, il vente, il fait « hostile ». Et par surcroît d'infortune, on va parler des assurances allemandes. Notre malheur passe notre espérance.

Mais enfin, consentons d'un cœur pantelant d'humilité ce sacrifice à la patrie.

On a tant et si longuement exposé, expliqué, commenté et justifié l'affaire des assurances allemandes que personne n'y comprend plus grand-chose, de sorte que le projet a toutes chances de passer sans grande résistance devant un Parlement accablé et désireux surtout de voir cette vieille histoire prendre fin. Les Etats, déjà, ont fait bon accueil au projet.

Le National sera un peu plus résistant, sans doute. Mais la fin sera la même.

Pour les gens de simple entendement, la question est simple.

Pour s'être assurés à des compagnies allemandes concessionnées chez nous, environ 60 mille citoyens suisses ont été victimes de l'effondrement du mark. L'autorité de surveillance, en l'espèce le bureau fédéral des assurances, n'est fautive en rien, déclare le message fédéral.

Si donc la Confédération, qui n'est pourtant pas riche, se saigne de 25 à 30 millions, c'est

pour assister des innocents dont le malheur ne lui est point imputable.

Alors... alors on se demande pourquoi on n'assiste pas, au même degré, tous les citoyens qui ont perdu de l'argent à cause de la baisse du mark, du rouble, du franc, de la lire ou de la couronne.

On va nous dire que le bureau fédéral des assurances n'a pas de responsabilité juridique dans l'affaire, mais bien une manière de responsabilité morale, en foi de quoi on nous prouvera que cette responsabilité morale vaut bien 25 millions.

Distinction subtile, mais distinction onéreuse. Les 60 mille assurés seront, n'en doutez point, enchantés de ce raisonnement. Les x mille autres citoyens qui auront perdu leurs pauvres sous ailleurs que dans les assurances allemandes le seront moins.

Lundi soir, les rapporteurs, avec une conscience digne d'un meilleur sort, ont pris l'affaire dès la genèse et l'ont conduite jusqu'au dénouement.

La commission, représentée par MM. Schupbach et Morard, a fait siennes dans leurs grandes lignes les conclusions essentielles du Conseil fédéral, adoptées déjà par le Conseil des Etats. Elle les a modifiées sur certains points de détail.

M. Schupbach qui est un des députés les plus écoutés du Parlement, s'est attaché à prouver que la question de responsabilité avait été examinée avec le plus grand soin, mais avec un résultat négatif. Car la loi de 1885, relative à la surveillance des assurances, ne prévoyait pas pour les compagnies étrangères l'obligation d'une couverture intégrale et on ne peut en aucune manière dire que le bureau fédéral des assurances ait encouru quelque reproche dans l'application qu'il a faite de la loi.

Ici le directeur de ce bureau, M. Trézet, qui, avec une aimable désinvolture, a pris place dans la salle, dans une des stalles réservées aux représentants valaisans au Conseil des Etats, esquise un charmant sourire.

Perturbé, M. Schupbach reprend les meilleurs des arguments avancés par le Conseil fédéral dans son message, et conclut en invitant l'assemblée à ratifier la loi, avec les modifications suggérées par la commission. Dans les temps incertains où nous vivons, c'est un devoir social que d'encourager le principe même de l'assurance en montrant aux gens prévoyants qui avaient conclu un contrat, — fut-ce auprès d'une compagnie étrangère — qu'une assurance n'est jamais perdue et que la Confédération, dure aux cigales, sait récompenser les fournis.

Le rapporteur français, M. Morard, commence, selon un procédé oratoire cher à M. Motta, par rendre hommage à toutes les personnes de sa connaissance intéressées dans l'affaire, et tout particulièrement au bureau des assurances. Puis il relève très justement l'énorme travail accompli par l'honorable M. Haebelin, qui a consacré toutes ses veilles à l'établissement du projet. Après avoir retracé l'histoire du bureau des assurances, il établit que nul ne pouvait prévoir l'effondrement qui s'est produit en matière de changes et que dans ce domaine il est injuste d'adresser des reproches au bureau.

En passant il fait remarquer que cet organe est responsable non pas devant les Chambres, mais devant son supérieur direct, qui est le Conseil fédéral. C'est donc à ce dernier que le Parlement a affaire. Cependant on peut observer que le bureau a peut-être eu tort en donnant aux assurés qui lui demandaient des renseignements des réponses trop encourageantes. C'était, a-t-on prétendu, pour éviter de jeter la frayeur dans l'âme des assurés. Le bureau, estime M. Morard, aurait mieux fait d'éviter des réponses compromettantes, et de ne pas se lancer dans la voie des conseils dans ces conditions.

Toujours est-il qu'on ne peut mettre à la charge du bureau des fautes graves engageant sa responsabilité. Les assurés qui s'estiment lésés peuvent actionner le Conseil fédéral, mais non pas le bureau même.

Pendant que M. Morard, d'une voix contenue — un peu trop à notre gré — paraphrase le message en l'agrémentant de quelques commentaires, les rangs des auditeurs s'éclaircissent de plus en plus. Non pas que l'éloquence du sympathique député de Fribourg soit pour déplaire. Mais c'est que l'heure du repas du soir est déjà sonnée et bien sonnée, et que cette affaire des assurances est cruellement compliquée. Plus on l'examine et moins on la comprend. Aussi, à la clôture, le rapporteur sur cette ingrate affaire n'est-il plus entouré que d'un cercle singulièrement tenu d'auditeurs, au delà duquel s'étend un océan de fauteuils vides.

Le poisson d'avril se pêche un peu partout. Sa capture est d'une facilité déconcertante et, pour ainsi dire, à la portée de tout le monde. Comme la cuite, qui n'est pas non plus un poisson d'eau douce, il est très facile à prendre.

Presque toujours, les pêcheurs de poissons d'avril se caractérisent par une grande simplicité de mœurs et d'intelligence. Leur face ronde et douce porte des yeux à fleur de tête et des oreilles qu'ils tendent comme des filets où le poisson va bénévolement donner.

Les pêcheurs de poissons d'avril le prennent donc avec des oreilles, et plus leurs pavillons auditifs sont larges, plus ils peuvent capturer de gros poissons. Cette pêche ne demande l'emploi d'aucun effort musculaire. Comme Baudelaire, et en général tous les pêcheurs de fond, elle hait le mouvement qui déplace les lignes. C'est donc à sa portée, quand tranquillement assis sur un petit banc, le pêcheur de poissons d'avril se chauffe bêtement aux premiers rayons d'un soleil avare, que le poisson va le trouver pour se précipiter, aussi droit qu'un carreau d'arbalète, dans les oreilles candides de cet enthousiaste dandin.

Le poisson d'avril

Physiquement, ce poisson appartient à la subdivision des ganoides, par simple esprit de contradiction, car il pourrait tout aussi bien appartenir à la subdivision des cyclostomes, avec un peu de bonne volonté. Il possède, pour son usage personnel, une vessie nataoire en forme de sac à malices. Cette vessie nataoire lui permet de se tenir en équilibre dans la vie. Il est malheureux qu'on ne puisse mettre le poisson d'avril en bocal. Il charmerait tout le monde par son aisance et sa gentillesse. Mais l'essence même de ce petit personnage est sa mobilité extrême et son extrême fugacité. La nature l'a bâti ainsi qu'une plainanterie, sans insister. On le distingue à peine. Il apparaît, s'évanouit, laisse derrière lui un sillage de rires et meurt quand sa vessie nataoire crève comme une bonne blague.

Le poisson d'avril se nourrit et se reproduit par l'effort d'une pensée féconde et rapide. C'est un cas physiologique pouvant présenter un intérêt, étant donné l'époque et le prix du poisson sur les marchés parisiens.

Le poisson d'avril est-il bon à manger? Le poisson d'avril est comestible; il nourrit son homme pendant une journée. Pour l'ordinaire, on ne le mastique pas, on se contente de le gôber, tel un œuf. S'il est bon, il passe. La facilité avec laquelle on le gôbe offre un sûr garant de sa fraîcheur et de sa qualité. Dans le cas contraire, il se montre très dur à avaler et le consommateur ne fait aucune difficulté pour le rejeter purement et simplement.

En général, sa digestion est laborieuse. Les gens qui ont gobé le poisson d'avril sont tristes et, comme disent les anciennes chroniques, « mélancolieux ». Ce malaise ne persiste pas, et, au demeurant, n'inspire aucune pitié. Des ricanelements accueillent ceux qui en souffrent, et l'exemple de leur infortune n'empêche pas la consommation du produit. Le remède contre cette indisposition est purement moral. Il suffit, en effet, d'offrir un poisson d'avril à une autre personne, pour voir son propre malaise disparaître à mesure qu'on aperçoit les signes d'un malaise semblable chez la personne qui vient d'accepter cet aliment.

Mais, disons-le, le poisson d'avril nourrit ses victimes, car, en général, il nourrit leurs illusions les plus chères, et, si notre législation ne nous laissait qu'un plat à manger le premier jour de ce mois, tenez pour certain que le poisson d'avril en ferait les frais.

Une démission. — Le conseiller d'Etat wagnais Gamma a annoncé au comité du parti libéral qu'il se retirera du gouvernement au mois de mai.

Accident à Soleure. — Une fillette de 6 ans, fille de l'agriculteur Birkli, de Soleure, a été écrasée lundi matin par un camion-automobile. La mort a été instantanée.

Arrestation d'un escroc. — On a arrêté récemment en Bucovine une bande de fabricants de faux billets américains dont le chef, un nommé Louis Koches, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt de la police genevoise. Il avait, en effet, escroqué à Genève diverses sommes d'un montant total de 1,750,000 francs; son extradition sera demandée.

Mortelle imprudence. — Malgré l'avertissement d'un employé de la navigation, M. Robert Herzog, âgé de 29 ans, prit l'œuf dimanche à Orchy, sur une frêle embarcation, avec sa fiancée. Bientôt la bote s'étant levée, le lac devint mauvais. Sans doute que l'embarcation devint, car on l'aperçut plus tard dérivant au large de la côte de Savoie. On a toutes raisons de croire que le couple qui la montait s'est noyé.

Téléphone. — On annonce de Berne que le service téléphonique avec le grand-duché de Luxembourg, qui était suspendu depuis la guerre, est rétabli dès aujourd'hui.

Les restrictions qui avaient été mises au service téléphonique avec quelques localités de l'Italie septentrionale, sont supprimées.

Tué en gare de Lausanne. — Un ouvrier électricien de la maison Bohnenblust et Cie, occupé aux travaux d'électrification, avait été détaché de son équipe pour aller raccorder un fil distendu non loin du pont du Treyblanc. Après avoir accompli sa besogne, il prenait le chemin du retour et suivait la voie.

Or, à ce moment, c'est-à-dire aux environs de 23 heures et deux minutes, deux trains passent simultanément sous ce pont: le direct venant de Berne et le train du Simplon. Vouant se garer du second, le malheureux ouvrier n'entendit pas venir le direct de Berne, qui le tamponna.

Noyé à Arbon. — En cherchant à attraper un poisson rouge, un garçonnet de 7 ans, fils de M. Popp, fermier, est tombé dans un étang et s'est noyé.

Sous un char de foin. — Lundi matin, vers 8 heures, son cheval s'étant cabré, le jeune François Vuilliez, d'Yvoire (Chablais), qui conduisait un char de foin, lâcha prise, roula sur la route, au Port-Noir (Genève), et fut écrasé par le lourd véhicule. La mort fut instantanée; le bassin avait été fracassé.

J'ÉCOUTE...

Un mari défini par une fillette

— Alors, mignonne, tu ne veux pas le marier?

— Non!

— Et pourquoi?

— Parce qu'un mari maronne tout le temps.

La mignonne lui, l'autre jour, tenait ce propos, à six ans. Retenons son mot, non pas comme mot d'enfant, mais parce qu'il montre bien les petits juges, parfois très perspicaces, que nous avons, à toute heure du jour, dans nos ménages. Nous l'oublions trop souvent.

Nous l'oublions quand nous parlons, et nos propos se gravent, à notre insu, dans les cerveaux où ils évoquent des images plus ou moins déformées ou plus ou moins nettes, plus ou moins créatrices d'actes d'énergie ou, au contraire, de désillusions. Nous l'oublions quand nous grondons, et un mari n'est plus aux yeux de nos fillettes qu'un homme qui maronne tout le temps. Nous l'oublions quand nous agissons, et les petits tirent de nos faits et gestes et de nos paroles des comparaisons qui ne sont pas à l'avantage de l'être de logique et de bon sens que le père de famille est porté à se croire.

Quels sont, dites-le moi, les parents qui s'observent devant leurs enfants et pour qui l'éducation est un sacerdoce? Ce serait peut-être à l'école à faire davantage pour initier les gosses, futurs papas et futures mamans, aux grands devoirs qu'ils auront, à leur tour, envers leurs mioches. Mais il faudrait pour cela que les mères, eux aussi, aient tous une haute idée du mandat que l'Etat leur donne, quand il les charge d'instruire la jeunesse. Ont-ils, en effet, cette conception de leur profession et ne sont-ils pas trop nombreux ceux qui pensent, au contraire, que le traitement qu'ils doivent toucher au bout du mois est la fin de tout?

Quoi qu'il en soit, il est bien fâcheux qu'un mari puisse être, aux yeux d'une fillette de six ans, simplement le maronneur perpétuel ou l'homme qui bouit tout le temps, ou l'homme qui cherche son bonheur hors de la maison. C'est encore une fillette qui en donne cette définition...

Un monsieur quindé et grognon grondait, hier, dans une salle de lecture, parce que des voisins causaient à voix insuffisamment basse selon lui: « N'y faites pas attention, dit la surveillante, il est né une nuit d'orage. »

Excellente explication. Elle nous dit également ce qu'il nous reste à faire.

Pour nos enfants, nous serons non pas des hommes nés sous la pluie ou par la tempête. Nous leur donnerons au moins l'illusion très douce que nous sommes tous né un heureux jour de printemps. Franchomme.

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Rien n'est changé

PARIS, 1er (Havas). — Commentant la déclaration ministérielle, les journaux soulignent que le programme du ministère d'aujourd'hui est le même que celui du ministère d'hier. Rien n'est changé, selon l'avis de tous les journaux.

Tout à la fois accusés et candidats au Reichstag

BERLIN, 1er (Wolf). — En tête de la liste des candidats du parti ultra-nationaliste pour les élections au Reichstag figurent le général Ludendorff, le député Gräfe, Pöner, l'un des accusés du procès Hitler, et Reventlow.

La télégraphie en Grande-Bretagne

LONDRES, 1er (Havas). — La motion Thomas relative à la construction d'un système de communication télégraphique par câble souterrain et sous-marin a été votée à l'unanimité.

La grève des aviateurs anglais

LONDRES, 1er (Havas). — Le secrétaire général des pilotes civils a fait préciser qu'aucun aéroplane ne quittera Croydon aujourd'hui mardi et que les mécaniciens ne prendront pas leur travail.

Les délégués des intéressés ont eu une entrevue, à la Chambre des Communes, avec des membres influents du parlement qui leur ont promis leur concours.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Par statuts du 15 mars 1924, il a été créé sous la raison sociale Compagnie des Montres Norada S. A. (Norada Watch Co. S. A.), une société anonyme ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, et pour but la fabrication, l'achat, la vente et l'exportation de montres en tous genres, de fournitures d'horlogerie et de bijouterie. La durée de la société est illimitée. Le capital social est de 5000 francs. La société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de chaque administrateur ou du directeur.

Table with exchange rates for various cities: Paris, London, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Varsovie.

Monsieur et Madame Jules L'Epée-Zehnder, leurs enfants et les familles alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur chère et regrettée fille, sœur, nièce, petite-fille, cousine et amie, YVONNE.

Monsieur Henry Wiederrecht; Monsieur et Madame Léo Wiederrecht-Cachelin et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Roemaet et leurs enfants; Mademoiselle Laura Wenker; Monsieur Jacques Eigeldinger et ses enfants; Les enfants de feu Monsieur James Wenker; Les enfants de feu Madame Auguste Jeanret-Wenker; ainsi que les familles Wiederrecht, Tauxe et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle de leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, tante et parente, Madame Evodie WIEDERRECHT-WENKER.

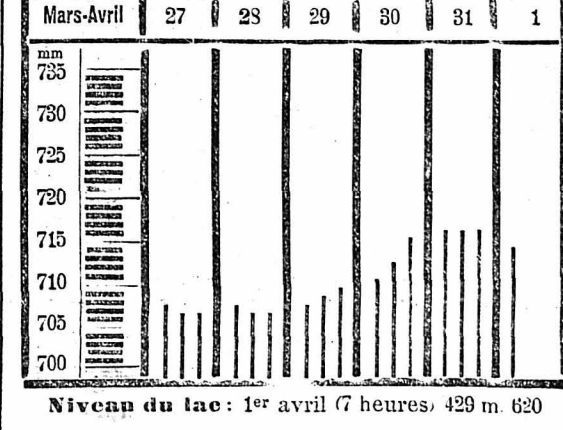
qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui aujourd'hui, dans sa 68me année, après une longue et pénible maladie. Boudevillers, le 31 mars 1924. Mon Dieu! me voilà. L'inhumation aura lieu, sans suite, mercredi 2 avril 1924, à 14 heures. Domicile mortuaire: Hospice de La Côte, Corcelles. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les enfants de feu Emile Cereghetti-Bonny, à Pontarlier et Berne; Madame et Monsieur Marguéra-Cereghetti, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Emile Cereghetti-Ayer, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Emile Perucchi-Cereghetti et leurs enfants, à Paris; Madame et Monsieur Louis Canard-Cereghetti et leur fils, à Paris; Madame veuve Sophie Muller-Cereghetti, à Perreux; Madame et Monsieur Pedro Zanini-Cereghetti et famille, à Bellinzzone; les familles Cereghetti, au Tessin; Madame et Monsieur Paul Spinedi et famille, à Avenches; les familles Muller et Glemmer, à Lausanne et Berne; les familles Delley, à Neuchâtel et à Delley (Fribourg); les familles Bonny, Bottron et alliées, à Neuchâtel, Avernier et Chevroux, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte de leur cher père, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, Monsieur Emile-Daniel CEREGETTI-BONNY, glysser et vitrier.

que Dieu a repris à Lui, le 26 mars, à l'hôpital de Reims (France), par suite d'opération, dans sa 46me année. Que votre volonté soit faite. Dieu est amour. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Mars 1924

Table with meteorological data for March 1924: Temp. deg. cent., Moyenne, Min., Max., Vent dominant, Force, Etat du ciel.



Bulletin météo. des C. F. F. 1er avril 1924 à 7 h.

Table with weather observations for April 1st, 1924: Altitude, Observations faites aux gares C.F.F., TEMPS ET VENT, Vt d'O., Ciel.